

**Formation et insertion  
dans l'emploi des personnes handicapées,  
l'industrie aéronautique et spatiale se mobilise !**

## **Hanvol débute sa campagne de recrutement au mois de novembre**

**[www.hanvol-insertion.aero](http://www.hanvol-insertion.aero)**

Pour préparer la rentrée de septembre 2020, l'association Hanvol est en recherche de candidats en situation de handicap, jeunes ou adultes en reconversion professionnelle, motivés par les métiers industriels et intéressés par une formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant à des métiers de l'industrie aéronautique et spatiale.

Parmi les métiers d'**opérateurs, de techniciens et d'ingénieurs** : Ajusteur-Monteur/Ajusteuse-Monteuse, Chaudronnier/Chaudronnière, Soudeur/Soudeuse, Opérat-eur-trice sur machines à commandes numérique, Technicien-ne d'usinage, Mécanicien-ne systèmes, Préparat-eur-trice Méthodes, Ordonnanc-eur-euse, Technicien-ne Support logistique, Dessinateur-trice projeteur, Assistant-e ingénieur-e, Technicien-ne d'essais, Ingénieur-e développement logiciel en électronique embarquée, Ingénieur-e système, structure, mécanique, etc.

**► Il n'y a pas de limite d'âge pour la formation en alternance des personnes handicapées, à condition de bénéficier d'une reconnaissance de Handicap au sens de la loi de 2005.**

► **Information sur [www.hanvol-insertion.aero](http://www.hanvol-insertion.aero) et candidature à adresser à [recrute.hanvol2020@genie-rh.com](mailto:recrute.hanvol2020@genie-rh.com).**

-Sélection des candidats en plusieurs étapes de novembre 2019 à février 2020.

-Préparation de mars à mai 2020 (préformation de 10 semaines)

-Prochaine rentrée en formation en septembre 2020

► **Hanvol recevra le public sur les salons suivants**

**Cachan (94)** – mardi **26 novembre 9h30-12h** : Handicafé, Salle « le Marché » 4 rue des saussaies.

**Montigny-lès-Cormeilles (95)** – jeudi **21 novembre 14h-17h** : Forum pour l'emploi des actifs handicapés à l'Espace Léonard de Vinci

**Bordeaux (33)** – jeudi **28 novembre 10h-17h** : Carrefour Emploi Bordeaux-Métropole, 115, quai des Chartrons.

**Paris** pour l'Emploi des jeunes – **23 janvier 10h-18h** : Grande Halle de la Villette Paris 19<sup>ème</sup>.

**Paris-Le Bourget (93)** : du **31 janvier au 2 février 10h-17h** : Salon des Formations et des Métiers aéronautiques au Musée de l'Air et de l'Espace (Aéroport de Paris-Le Bourget).

► **Cécile, 37 ans et Morgan, 42 ans témoignent**



**Cécile Cathelineau, 37 ans est en apprentissage chez Triumph Controls France à Villeneuve Le Roi (94)**

Infographiste 3D puis technicienne en informatique, Cécile Cathelineau travaillait dans un centre d'assistance téléphonique destiné à accompagner les praticiens de santé dans l'utilisation d'un logiciel de facturation auprès de la sécurité sociale.

Elle tombe malade et elle est déclarée inapte à exercer son métier. Elle fait alors un bilan de compétences pour envisager une réorientation professionnelle. Attirée par le secteur aéronautique, elle interroge son interlocuteur sur les métiers qu'elle pourrait exercer dans ce domaine. C'est le métier de mécanicien aéronautique qui correspond le mieux à ses aptitudes.

Cécile Cathelineau pose sa candidature au CFA des Métiers de l'Aérien et réussit la sélection, mais elle ne trouve pas d'entreprise partenaire.

C'est alors que CAP EMPLOI lui propose de soumettre sa candidature à l'association HANVOL. Son dossier est retenu. La préformation de 10 semaines la conforte dans son choix de préparer un BAC PRO AERONAUTIQUE, car elle visite les usines de Safran, de Collins Aerospace et d'Air France Industries. Sur le plateau technique du CFA des Métiers de l'Aérien de l'aérodrome de Toussus-Le-Noble, elle s'initie sur le Mystère 20 (démontage de pièces, travaux de rivetage...).

Elle décide de se représenter au CFA des Métiers de l'Aérien et réussit une nouvelle fois la sélection. Elle rencontre Air France Industries qui souhaite la former au métier de mécanicienne-cabine. Malheureusement, la visite médicale la déclare inapte à cause de sa pathologie qui pourrait nécessiter à l'avenir de prendre des psychotropes, ce qui est formellement interdit pour exercer ces métiers de maintenance des avions, car l'important est avant tout la sécurité des vols. De plus, le travail de nuit lui est interdit.

C'est alors que Triumph Controls France, membre d'Hanvol, PME spécialisée dans la fabrication et le montage de commandes à distance mécaniques lui propose de se former à la mécanique de précision.

Arrivée dans l'entreprise début septembre 2019, elle est actuellement formée en tutorat pour réaliser le montage des commandes de vol.

Cécile est heureuse de trouver une place dans une entreprise aéronautique qui accepte son handicap. Elle aime ce travail qui demande des qualités manuelles, de comprendre et de respecter les procédures, de connaître le processus de fabrication d'une pièce aéronautique. Elle a le temps nécessaire pour exécuter les différentes tâches et travaille en horaires réguliers.

Dans les prochains mois, elle sera formée à un CQP avec Triumph Controls France, ce qui répond à son souhait d'apprendre toujours plus et de monter en compétences.



## **Morgan Borde, 42 ans est Contrôleur qualité aéronautique chez Liebherr-Aerospace Toulouse SAS**

Très attiré par l'aéronautique, Morgan Borde (qui n'a pas achevé ses études de DUT Génie électrique, informatique, électronique), intègre les équipes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et devient coordinateur en sûreté aéroportuaire. Dans les années 2000, il y a beaucoup d'innovation dans ce domaine, notamment avec le développement du traitement automatisé des bagages. Malentendant et appareillé, Morgan est déclaré travailleur handicapé (RQTH) et ne travaille plus du tout sur piste au pied des avions. Son handicap le met en effet en danger car il n'entend pas les mouvements des véhicules. 15 années s'écoulent, il se lasse de son travail exercé en horaires décalés ainsi que les week-ends et jours fériés, sans perspective d'évolution.

### **De l'aéroport, il voit l'usine d'assemblage Airbus et aimerait se reconvertir dans l'industrie aéronautique, mais comment faire ?**

C'est un ami, qui a bénéficié du dispositif Hanvol, qui le met en relation avec l'association. De là, tout va très vite car son dossier est retenu et il bénéficie d'un suivi personnalisé. Pendant la période de préformation, il visite les entreprises pour découvrir les activités et les métiers. Chez Liebherr-Aerospace Toulouse - systémier de référence qui développe, fabrique et assure la maintenance de systèmes d'air pour l'industrie aéronautique - il échange avec un qualicien qui lui donne envie de travailler dans cette entreprise. Dans son précédent métier, il faisait déjà du contrôle et retrouve certains pré-requis. Il postule chez Liebherr-Aerospace Toulouse; après un entretien avec le Responsable Qualité Sécurité Environnement il est retenu pour préparer un CQPM Inspecteur qualité en 1 an.

Aujourd'hui, Morgan Borde est intérimaire chez Liebherr-Aerospace Toulouse depuis novembre 2018 et espère être embauché en CDI. Il se sent bien dans l'entreprise, apprécie les responsabilités qui lui sont confiées et apprend tous les jours. Il est confiant, car si tel n'était pas le cas, d'autres opportunités s'offriraient à lui.

## Le dispositif Hanvol, c'est 5 grandes étapes

- 1 Identifier les besoins en compétences des entreprises aéronautiques partenaires;
- 2 Présélectionner, avec l'aide du cabinet de recrutement Génie RH, des personnes motivées capables de réussir une formation par alternance et une insertion professionnelle ;
- 3 Orienter le candidat lors d'une préformation de 10 semaines lui permettant de construire un projet professionnel grâce à des visites d'entreprises et de centres de formation, à un bilan de compétences, et à des remises à niveau dans certaines matières.
- 4 Préparer et présenter les candidats aux entreprises pour des entretiens de recrutement destinés à signer un contrat en alternance, en lien avec un centre de formation.
- 5 Accompagner l'apprenant jusqu'à l'insertion professionnelle.

**Le dispositif Hanvol est une méthode qui a fait ses preuves depuis 2010, car peu de personnes ont abandonné en cours de route et l'insertion professionnelle est très positive.**

**Pour les adultes en reconversion professionnelle, Hanvol permet de retrouver le chemin de l'emploi tout en préparant un diplôme d'un niveau supérieur à leur formation initiale.**

## Hanvol est une association créée par les entreprises aéronautiques

Afin d'être en capacité de former et de recruter des professionnels en situation de handicap aux métiers spécialisés de l'aéronautique, l'association Hanvol a été créée en 2010 à l'initiative de la profession, en l'occurrence le GIFAS, Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales avec le soutien de l'AGEFIPH.

15 entreprises sont aujourd'hui membres : AAA, AIRBUS, ARIANEGROUP, DASSAULT AVIATION, EMITECH Groupe, EXPLEO, LIEBHERR AEROSPACE, LISI AEROSPACE, MBDA, P3, SYNERGIE, SAFRAN, THALES, TRIUMPH CONTROLS France et UTC Aerospace System.



**Laurent Dujaric, 49 ans, est Délégué Général de l'association Hanvol depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier.**

« J'ai une riche expérience dans l'orientation et l'insertion professionnelle, acquise en tant que conseiller d'insertion professionnelle en Mission locale, puis au sein de l'association AIREMPLI en tant que conseiller d'orientation spécialisé sur les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale.

C'est dans ce cadre que j'ai eu la chance de travailler avec HANVOL depuis la création de l'association en 2010.

J'intervenais auprès des stagiaires durant la préformation à Toulouse et à Paris pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Je les informais sur les métiers de l'aéronautique et je les recevais en entretiens individuels pour les orienter vers les formations en alternance proposées par les entreprises membres d'HANVOL.

J'ai eu le bonheur en 10 ans de rencontrer toutes les promotions ! C'est la qualité de ces personnes et la pertinence du dispositif HANVOL qui m'ont donné envie de piloter cette belle association...

**Malgré leurs parcours chaotiques, les chercheurs d'emploi en situation de handicap ont une motivation et une volonté hors du commun pour se dépasser et pour s'intégrer dans le monde professionnel. Accompagner dans leur insertion professionnelle des personnes aussi actrices de leur parcours, est un challenge quotidien extrêmement enrichissant !**

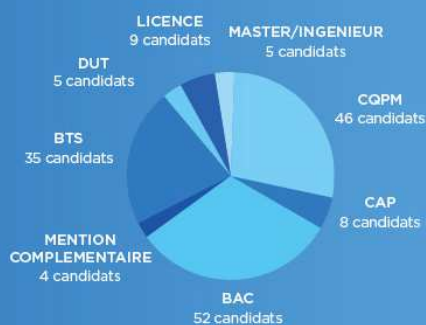
La réussite d'HANVOL s'explique aussi par la pertinence du dispositif mis en place par les 2 précédents délégués. L'insertion dans l'emploi grâce à des formations en alternance et un accompagnement centré sur la personne en situation de handicap (ses intérêts professionnels, ses compétences transférables, ses contraintes liées à son handicap, sa situation familiale, sociale...). Ce dispositif permet à chaque stagiaire de construire son propre projet professionnel dans l'aéronautique. Un dispositif connu et reconnu grâce à un très bon taux de placement des stagiaires en contrats en alternance.

Mon ambition est évidemment de continuer dans le même état d'esprit en élargissant le dispositif à tous les bassins aéronautiques, en l'ouvrant aux métiers de l'aérien avec l'adhésion récente de la FNAM, et en augmentant le nombre d'entreprises partenaires.

Mon souhait étant de proposer une plus grande diversité de métiers, de postes, d'environnements de travail, accessibles aux personnes handicapées quels que soient leurs intérêts professionnels, leurs prérequis, leurs handicaps et leurs contraintes de mobilité. »



### Répartition diplômes



### Contrats obtenus

Période	Nombre de Contrats
CONTRATS 2010-2013	64
CONTRATS 2014-2016	73
CONTRATS 2017-2018	67



DEPUIS 2010 JUSQU'A FIN 2018  
250 PERSONNES ACCOMPAGNEES  
187 CONTRATS DE FORMATION  
PAR ALTERNANCE  
140 CONTRATS DE TRAVAIL

### Entreprises membres

Année	Nombre d'entreprises
EN 2010	6
EN 2019	15

DE PLUS EN PLUS DE PARTENAIRES  
NOUS REJOIGNENT

QUELQUES EXEMPLES  
Agefiph, Pôle Emploi, Cap Emploi,  
Fonds Paritaire, Adefim, GIM, UI, Fnam,  
Gifas et Arconic.

### Type de contrats signés

Type de contrat	Pourcentage
CDI	57%
CDD	23%
INTÉRIM	20%